

Paris, le 22 août 2011

Communiqué de presse UNPT

L'UNPT favorable aux promotions mais farouchement opposée aux braderies !

Comme chaque année à pareil date, le jeu de poker menteur retrouve des couleurs. Dans certaines régions, les arrachages de pommes de terre démarrent lentement alors que dans d'autres, les pommes de terre ne sont pas encore défanées. Personne ne connaît actuellement le niveau et la qualité de production définitive que nous serons capables de conserver dans de bonnes conditions, ni en France ni dans les grands pays producteurs européens. Pourtant, la pression des acheteurs qui voudraient s'approvisionner à vils prix est bien présente et pèse sur les producteurs.

Dans ce contexte incertain, l'UNPT est favorable aux opérations de promotion qui permettent d'animer le marché et de satisfaire les consommateurs. La pomme de terre est un produit bon marché qui permet de cuisiner pour toute la famille tout en conservant son pouvoir d'achat : le kilo de pomme de terre de consommation courante a été vendu en moyenne à 0.74 euro l'année dernière, or, il permet de nourrir une famille de 5 personnes ! Certaines promotions doivent permettre de s'approvisionner pour un prix encore inférieur tout en permettant de payer le producteur et les intermédiaires.

Mais l'UNPT est aussi farouchement opposé au bradage de pommes de terre à des prix totalement déraisonnables. Aujourd'hui, Leader Price souhaite proposer une braderie à moins de 0.20 € par kilo de pommes de terre. Il n'est en aucun cas acceptable de proposer des prix divisés par 3 ou 4 qui ne permettent pas de rémunérer le travail de chaque acteur, qui ne couvrent pas les prix de contrats et qui en plus perturbent le consommateur. Ces niveaux de prix ne peuvent que rendre la marchandise suspecte aux yeux des consommateurs. A ce compte, Leader Price risque de devenir Leader Crise pour l'ensemble de la filière !

Pour sortir du poker menteur et du rapport de force, l'UNPT propose de travailler à un accord interprofessionnel qui soumettrait les opérations de promotions à une obligation contractuelle entre le producteur, l'acheteur éventuel et l'enseigne de commercialisation.

Contact : UNPT - François-Xavier BROUTIN

Tél : + 33 (0) 1.44.69.42.43

Portable : + 33 (0) 6.23.17.40.35

Courriel: fx.broutin@producteursdepommesdeterre.org

Web: www.producteursdepommesdeterre.org